



28 février 2014

Aide-mémoire — convention collective 2014-2019

Un aide-mémoire sur les modifications apportées à la convention collective, suite à la négociation, est maintenant disponible [en ligne](#). Vous trouverez également sur le site internet du syndicat les [lettres d'entente](#) sur les différents articles modifiés ou ajoutés.



La nouvelle convention collective doit passer par une conciliation de texte en partenariat avec l'employeur avant l'impression et la distribution à toutes et tous. Entre-temps, nous vous invitons à vous référer à la convention collective 2011-2014, et à l'aide-mémoire de la convention collective 2014-2019 pour connaître les nouvelles dispositions négociées. Pour ce qui est des augmentations économiques, vous les trouverez sur le site intranet d'Hydro-Québec, sous la rubrique Ressources humaines.